

« Normalisation Parquets et Bardages » Convention n°18/RD/824

Bénéficiaire(s) du projet : BNBA et FCBA

Prestataire(s) : BNBA

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 30 000 €

Objectifs et contexte :

Le Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement (BNBA), intégré à FCBA, anime et coordonne les travaux de normalisation du bois, de ses produits dérivés et de l'ameublement. AFNOR délègue au BNBA son rôle de représentant national pour la majorité des secteurs d'activité des secteurs bois et ameublement.

Les documents disponibles sur le site touchent tous les domaines d'activité liés à FCBA, au niveau national (NF), européen (CEN) et international (ISO).

- Organisation du BNBA

Au niveau français, le BNBA gère ainsi 4 commissions sur 7 entrants dans le périmètre d'activité du France Bois Forêt :

- Commission française de normalisation « Structures en bois et bois de structure » ;
- Commission française de normalisation « Bois Ronds et Bois Sciés » ;
- Commission française de normalisation « Durabilité du bois et finitions » ;
- Commission française de normalisation « Parquet, Lambris et Bardages ».

Au niveau du BNBA, le dossier présenté concerne uniquement la commission Parquet ainsi que la présidence du groupe de travail sur le bardage.

Depuis juillet 2014, la FNB a pris une place active au sein des commissions de normalisation afin de suivre les révisions et la création de normes et de documents techniques unifiés (DTU).

L'objectif de la FNB est de favoriser l'intégration des essences de bois françaises dans les normes produits et de développer l'utilisation de ces essences.

Des partenariats pourront être réalisés avec d'autres structures pour diffuser l'information et défendre au mieux les intérêts des essences françaises dans les réunions de normalisation.

Pour y arriver, il est nécessaire de connaître les positions des professionnels et défendre leurs positions lors des différentes réunions.

Actions de la FNB auprès des professionnels :

- Envoi des comptes rendus de réunion (point sur les décisions prises et les positions à déterminer pour la fois prochaine) ;
- Entretien avec les professionnels pour connaître leur position, leurs attentes et leurs propositions de modifications/ évolution de certaines normes ;
- Synthèse des commentaires et détermination d'une position collective sur les enquêtes en cours ;
- Envoi d'une note récapitulant les états des normes au niveau français, européen et international sur les 4 commissions suivies. Il s'agit d'un document récapitulant les normes publiées, les normes en cours de révision ou encore les normes actuellement en enquête ;
- Présence aux diverses commissions et groupes de travail créés dans ces commissions.

A ce jour, la FNB participe aux commissions de normalisation suivantes :

- Bois Rond Bois Scié, Structure, Parquet/bardage et Durabilité
- certains DTU en cours de révision (DTU 51.2, DTU 51.4, et prépare la révision de prochain DTU tel que le DTU 51.1...)
- Rédaction de notes, paragraphes, annexe pour les introduire dans les textes normatifs.

Principaux résultats obtenus :

La normalisation est un axe stratégique pour le développement des produits.

Les professionnels y sont sensibles et transmettent les commentaires sur le contenu des normes au BNBA.

Cette année l'objectif est :

- la publication du DTU 51.2 intégrant les résultats de l'étude "Compatibilité des parquets sur sols chauffants et/ou rafraichissants"
- révision de la norme harmonisée EN14915 avec un objectif de favoriser les essences françaises vis-à-vis de l'essai au feu
- participer aux réunions concernant la norme EN 13647 et faire attention aux propositions de l'Allemagne sur cette norme afin de ne pas exclure les parquets français
- publication de l'EN 13756 dédiée à la terminologie, norme essentielle pour protéger le terme "parquet"
- révision profonde de la norme harmonisée EN 14342 conduisant au marquage CE, points réguliers sur l'avancement de la révision de cette norme. Le but est d'avertir les professionnels des orientations prises afin de définir une position française.
- demande de présidence française sur le groupe de travail bardage.

et dont les détails sont repris dans la fiche technique annexée.

Voir rapport de synthèse envoyé par le BNBA pour compléter ce rapport.

Valorisation envisagée :

L'influence française s'est encore accentuée dans tous les travaux européens et internationaux, permettant ainsi de faire prendre en compte les demandes et besoins des producteurs français.

Le NF DTU lors de sa publication va permettre de faire rentrer dans le domaine traditionnel la mise en œuvre sur des supports jusqu'alors couverts par des avis techniques. Cela devrait permettre de réduire les coûts correspondants pour l'industrie et augmenter la part de marché correspondante.

Indicateurs :

- Nombre de normes publiées (y compris DTU) : 5
- Norme de réunions : 18